CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1016 **Valable du 07/07/2026 au 06/07/2028**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/01/1989
Forme juridique : SAS

Capital : 22 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS CEDEX 351116264

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 351 116 264 00034
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3229490

Assurance Responsabilité travaux :
SMABTP 1247000/001 513475/000

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
SMABTP 1247001/001 513475/000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Dénomination sociale : ENTREPRISE CAUX S.A.S

6 AVENUE ROGER DUMOULIN
ZI NORD
80080 AMIENS

Téléphone : 03 22 44 80 80 **Fax :**
Portable : 06 08 10 67 89
Responsabilité légale : CAUX JEREMY PRÉSIDENT

Responsable Technique : CAUX JEREMY

Site internet : https://www.entreprise-caux.fr/
E-mail : lucile.caux@entreprisecaux.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	15	EFF2B	2 198 907	CA5
Dans l'activité	8	EFF2	41 223	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification probatoire	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 28/04/2025	07/07/2026	06/07/2028

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 20/07/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025